

une réponse comportant une condamnation contre les conseillers de cette paroisse. Je vous le demande maintenant, comment aurais-je pu lire en chaire, une condamnation qui n'existe nulle part, sinon dans l'imagination malade des conseillers et dans la malice de ceux qui les dirigent, à moins de supposer que j'ai forgé cette condamnation, ce qu'il leur reste à prouver.

J'ai l'honneur etc.

M. FORTIN, Ptre

Cap-Santé 12 avril 1878

P. S. Quant au second et nouveau grief, mes paroles du jour de l'Ascension, le rapport en est si ridicule que je me dispense de le relever pour aujourd'hui.

M. F.

N° 2

Monseigneur,

Pour votre satisfaction personnelle, mais sans rapport aucun ni au factum, ni au mémoire des conseillers auxquels j'ai amplement répondu, je vous dirai que la lettre qui fait le sujet du présent débat, est celle que V. G. écrivit à Mr Déziel le 4 avril dernier, en réponse à une consultation sur les devoirs des conseillers municipaux en temps d'élection.

Mes accusateurs se trompent grossièrement et voici comment : au lieu de prendre votre réponse pour une décision doctrinale, sûre et pratique qui doit guider les conseillers *en général*, ils s'entêtent à la regarder comme une condamnation à eux adressée, condamnation que j'aurais provoquée en vous écrivant dans le sens exprimé dans leur factum et produit dans ma défense N° 1. Dans une entrevue, je me suis efforcé de faire comprendre aux conseillers que cette réponse avait un sens direct et non condamnatif. Impossible de leur faire entendre raison ; ils m'accablaient de reproches, d'invectives et de menaces. De leur côté, les hâbleurs d'élections, exploitant ces mauvaises dispositions, les ont conduits aux excès que vous connaissez.

J'ai lu votre susdite réponse sans commentaire, sans application aucune aux conseillers *de cette paroisse*, parce que la doctrine que vous y exposez (vous parait et me parait) très certaine. (Voir la lettre du 25 avril). Je l'ai lue pour les mêmes motifs et dans les mêmes circonstances qui ont engagé Mr Déziel à vous la demander et vous, Mgr, à la lui adresser. Je l'ai lue dans la même intention que Mgr Déziel et mon voisin de Portneuf. Je